

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2202 Linguistique et didactique de l'anglais 2.2			
Ancien Code	PERG2B22LDA2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB2220		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> () <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Florine MATHY (mathyf@helha.be) Laurie GOFFETTE (goffettel@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Julie VAN DE VYVER (vandevyverj@helha.be) Eric NICAISE (nicaisee@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée.
L'étudiant.e sera également amené.e à découvrir et à mettre en place des démarches didactiques.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

i.Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2 (selon les critères du CECRL) ayant aussi trait aux sujets inhérents à sa

formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B22LDA2A Linguistique et didactique de l'anglais 2.2 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B22LDA2A Linguistique et didactique de l'anglais 2.2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuve(s)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique et didactique de l'anglais 2.2			
Ancien Code	22_PERG2B22LDA2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB2221		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florine MATHY (mathyf@helha.be) Laurie GOFFETTE (goffettel@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'articule autour des compétences langagières de l'étudiant (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à découvrir et à mettre en place des démarches didactiques et pédagogiques via la partie méthodologie du cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer les compétences langagières de la langue anglaise.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement.

L'étudiant sera capable d'améliorer l'utilisation de ses connaissances linguistiques dans des situations variées. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique des démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement. Il apprendra à analyser et créer des dispositifs d'évaluation pertinents. Il travaillera également principalement sur l'expression orale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etendre et approfondir :

- sa connaissance du vocabulaire et du langage idiomatique de la vie courante au travers de thèmes sélectionnés par l'enseignant.
- sa connaissance du système phonologique de la langue cible.
- Révision du vocabulaire de base et extension de celui-ci;
- Révision approfondie de la grammaire et de la prononciation (suite);

Enseigner les compétences communicationnelles au travers des savoirs linguistiques

- Construire des séquences de leçons

- Analyse critique et construction de grilles d'évaluation;
- Analyse et construction de méthodes d'apprentissage alternatives aux manuels.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive de la matière par le biais d'activités, exercices, travail des 5 compétences, de questionnements, approche pédagogique
- Présentations faites par les étudiants
- Apports théoriques et exercices pratiques
- Utilisation de supports en ligne
- Concevoir des activités d'enseignement
- Alternance entre le travail en autonomie (voir ConnectED), le travail individuel.
- Voyage culturel et linguistique
- Activités en groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback
- Questionnement sur la méthode de travail (aidant au retour réflexif)
- Entretiens individuels sur demande
- Tutorat
 - séances de questions-réponses au besoin durant les cours
 - activités de remédiation et dépassement sur demande
- Connect'Ed
- Correction d'exercices et de travaux divers.

Sources et références

- Les supports en ligne
- Dictionnaires en ligne
- Sites internet
- Articles
- Supports sur Connected, Power Points, etc.
- Notes de cours
- Grammar in Use
- Vocabulary in Use

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
- Dictionnaires en ligne
- Sites internet
- Articles
- Supports sur Connected, Power Points, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative

L'évaluation finale de l'UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement dans le cadre de la partie discipline (grammaire et vocabulaire), la partie compétences et de la partie méthodologie fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque toutes les parties sont réussies (discipline de la langue - compétences - méthodologie) (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque la note d'une des parties est inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Dans ce cas, le jury appliquerait la note de 9/20 à l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

L'apprentissage des langues est intrinsèquement actif. Dès lors, une présence systématique et une participation dynamique en classe sont, bien évidemment, de rigueur.

Un travail régulier à domicile est indispensable pour réussir à atteindre les compétences visées dans ce cours. Aussi, il vous sera régulièrement demandé de faire des exercices relatifs à des points de matière vus au cours ; une étude régulière est donc vivement recommandée.

En cas d'absence, l'étudiant(e) sera prié(e) de remettre, lors de la séance qui suit, un justificatif VALABLE certifiant de son incapacité à présenter le test.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).